



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Inspecteur d'Académie,
Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques
Monsieur Alain MURSCHEL

à

Mesdames, Messieurs, les professeur(e)s d'arts plastiques
Sous couvert de Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissements

Orléans, le 8 avril 2020.



Objet : Accompagnement sur l'enseignement des arts plastiques à distance #2.

Inspecteur
d'Académie
Inspection
Pédagogique
Régionale
d'Arts Plastiques

Dossier suivi par
Alain Murschel
IA-IPR d'arts
plastiques

Téléphone
06 79 55 42 25
Fax
02 38 79 45 87
Mél.
alain.murschel
@ac-orleans-
tours.fr

Rectorat
d'Orléans-Tours
21, rue Saint
Etienne
45043 Orléans
cedex 01

Cher(e)s professeur(e)s d'arts plastiques,

Traversant maintenant la quatrième semaine de confinement éprouvé, je mesure une fois encore votre implication individuelle et collective, tant dans vos propositions faites envers vos élèves, parfois riches dans leurs singularités et formats/supports renouvelés, que dans vos ressources partagées et le lien continu tenu avec vos élèves dessinant et tissant (parfois) de nouvelles relations.

Il m'importe d'une part, de vous renouveler **mes très sincères et vifs remerciements, ainsi que toute ma gratitude** pour votre professionnalisme et plein engagement mis au service de notre discipline et de vos élèves.

D'autre part, au seuil de la période des vacances de Pâques et sans vouloir adopter d'injonctions maladroites, je vous encourage à faire de ce temps de congé, **un réel temps de vacances** : une pause salutaire pour vous tous, ainsi que pour vos élèves (et leur famille).

Aussi, sans vous interdire le travail habituellement et éventuellement donné en d'autres circonstances, mais en vous invitant donc fortement à la pondération, je vous invite à ne pas surcharger vos élèves dans une livraison peut-être malvenue de devoirs qui ne les sortiraient pas d'un rythme qui a été soutenu à bien des égards. Sauf à proposer, peut-être de manière opportune et bienvenue, le **DEFI DESSIN** (*clic*) pour répondre à une demande formulée et entretenir l'appétence artistique.

Pour **les enseignants en lycées**, l'encouragement est à stimuler les lycéen(ne)s à poursuivre le carnet de travail et les travaux (engagés), dans une articulation constante avec la culture et dans le même esprit que le **DEFI DESSIN** offre cette échappée créative...

Carnet de travail, recueil de travaux rassemblés, qui pourront le cas échéant servir de point d'appui au *contrôle continu*, à l'instar d'une restitution orale (post-confinement et conclusive de l'année) que vous pourriez éventuellement orchestrer en classe, dans un dialogue établi avec et entre les élèves, mais avec toutes les souplesses et adaptations indispensables qui ne devront aucunement alourdir artificiellement votre reprise et prise en main des classes et de vos cours. Vous ferrez au mieux et en fonction du contexte donné, pour servir et valoriser vos élèves, je n'en doute pas. Mais vous avez là, un levier pour travailler des compétences visant l'argumentation ; pour exemples : « *s'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique [...] exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes [...] de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre travail,...* » et œuvrer dans le sens de « l'assiduité » attendue des élèves.

Professeurs de collèges, comme de lycées, je compte sur votre **approche formative de l'évaluation** (notamment par compétences) pour faire de cette continuité pédagogique à distance en espace-temps qui garantit le lien continu et stimulant avec vos élèves, pour qu'ensemble vous donniez et trouviez sens aux apprentissages. Une fiche sur l'évaluation est en ce sens à disposition sur notre site :

https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/artsP/Ressources/Enseignement_%C3%A0_distance/La_question_de_l_%C3%A9valuation_%C3%A0_distance.pdf

Je mesure aussi combien certains d'entre vous n'ont pas pu prendre –posément- le temps nécessaire pour saisir toutes les ressources et aides mises à disposition sur notre **site disciplinaire académique** à la rubrique dédiée à l'enseignement à distance : https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/arts_plastiques/ressources/enseignement_a_distance/, puisse ces quelques jours en amont des vacances vous permettre de vous y rendre, à dessein de recueillir des points d'appui non négligeables pour la suite. Et que tous les professeurs qui y ont contribué en soient ici à nouveau remerciés.

Riches dans les échanges et les mutualisations de pratiques, le **Point Visio** sera reconduit après la période de congé, mais uniquement les MARDI et VENDREDI et désormais de 17h à 18h.

Enfin, mes pensées les plus affectueuses à toutes celles et ceux qui sont touchés par le COVID-19 et/ou qui ont perdu un être cher. Bon courage, prenez soin de vous et de vos proches.

Alain MURSCHEL,
Inspecteur d'Académie – Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques
de la région académique CENTRE-VAL DE LOIRE / Orléans-Tours